

A La Une | Société | Sociétal

Fake news du Télégramme. Comment les dealers Keba, Ali, Anissa, Assane sont devenus Kevin, Anaïs, Alain, Matthieu...

30/03/2021 10:27

C'est un bobard qui méritera peut être le bobard d'or lors de la prochaine cérémonie organisée par la fondation Polémia pour récompenser les désinformateurs au service de la propagande du système..

Dix individus (des « jeunes » pour la journaliste du Télégramme) étaient jugés ce lundi pour trafic de stupéfiants ce lundi à Quimper. Entre le 23 février 2021, et un article qui évoquait ces suspects comme se prénommant « Kevin, Amélie, Alain, Antoine, Henri, Héloïse, Mathieu, Eric, Triss, les prénoms ayant été modifiés selon la journaliste..) et le 29 mars, jour du jugement de ces individus, les prénoms ont changé. Et bien changé même, puisque les prénoms de ces « parisiens » jugés en Bretagne pour leurs trafics se prénomment Ali, Mohammed, Anissa, Assane, Elhad...

On vous laisse lire [le premier article ici](#), et [le second ici](#)

Un procédé de falsification des origines des auteurs pas très honnête, que la journaliste Hélène Caroff tente d'assumer difficilement, interpellée par les animateurs du site Fdesouche :



Fdesouche.com est une revue de presse @F_Desouche · 24 févr.

Quimper (29) : Amélie*, Anaïs*, Alain*, Héloïse*, Matthieu*, Henri*... 11 jeunes venus de région parisienne jugés pour un important trafic de drogu (* prénoms modifiés) - fdesouche.com/2021/02/24/qui...



Felicia Vamieu @Feliciavamieu · 24 févr.

Que l'on protege l'identité des mineurs, c'est la loi.
Mais la, ils sont tous majeurs. Pourquoi est ce que vous avez modifié les prenomms @helenecaroff ?



1



Hélène Caroff @helenecaroff · 24 févr.

Pour la simple et bonne raison que les dix prévenus ont demandé un délai pour préparer leur défense. Ils sont poursuivis et présumés innocents.



1



Felicia Vamieu @Feliciavamieu · 24 févr.

Oui.. et donc?... ils preparent mieux leur defense avec des prénoms changé A moins que vous ne voudriez masquer la réalité "pour ne pas stigmatiser" Mais ca ne serait pas tres honnête, n'est ce pas...



1



1



Hélène Caroff @helenecaroff · 24 févr.

Non, j'ai changé les prénoms afin de tout de même pouvoir présenter les prévenus.



2



Felicia Vamieu @Feliciavamieu · 25 févr.

Ca empêchait de "les presenter", de garder les vrais prénoms ?



1



1



Hélène Caroff

@helenecaroff

1 réponse à @Feliciavamieu et @F_Desouche

Oui. En gardant les vrais prénoms, je ne respectais pas la présomption d'innocence.

12:10 PM · 25 févr. 2021 · Twitter for Android

Pour rappel, tous ces individus sont actuellement jugés suite à la saisie, le 17 février, dans deux gîtes du Nord-Finistère, de 13 kg de résine de cannabis destinée donc à empoisonner la population et notamment les plus jeunes.

[Les condamnations sont tombées dans la foulée lundi 29 mars](#) : le tribunal a condamné Keba Diaoune et Assane Diene à trois ans de prison ferme, Arlene Bonazebi Nkassa et Hamza Mourdi à 18 mois de prison ferme, Anissa Cuisine et Ali Galtier à deux ans dont six mois avec sursis. Contre les six, maintien en détention et interdiction de paraître en Bretagne et Loire-Atlantique pendant cinq ans. Les quatre autres jugés écopent de cinq à huit mois de prison avec sursis.

Et dire qu'avec Hélène Caroff, les lecteurs du Télégramme ont pu croire, pendant un mois concernant ces gros dealers, qu'il s'agissait de jeunes touristes parisiens de type européen en chaussures bateau et marinières....

Illustration : DR

[cc] [Breizh-info.com](#), 2020, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine
